

Règlement particulier du tournoi du tennis club l'Ermitage du 25 juillet au 4 aout 2024

1. Officiels :

- 1.1. Directeur du tournoi : HERBAY CYRIL .
- 1.2. Juge-arbitre : HERBAY CYRIL – club@ermitage.be) .
- 1.3. Juges-arbitre adjoint :, Penninckx Corentin, Bryan Willems .

2. Dates :

- 2.1. Le tournoi se déroule du 28 juillet au 7 aout sur trois terrains extérieurs en terre battue

3. Epreuves organisées :

- 3.1. Doubles : DM1/2/3/4/5/6/7 , DD5/6/7 , DMX3/4/5/6/7

4. Inscriptions :

- 4.1. uniquement via « aftnet.be »

5. Clôture des inscriptions

- 5.1. La clôture des inscriptions auront lieu le 23/7 à minuit .
- 5.2. La clôture anticipée des inscriptions pour une catégories est possible .

6. Tirage au sort :

- 6.1. Le 24 juillet
- 6.2. Les tirages au sort des tableaux auront lieu au Tennis club l'ermitage

7. Mode de convocation :

- 7.1. 1^{er} tour, uniquement via aftnet.be
- 7.2. 2^{ème} tour et suivants , à la table du Juge arbitre

8. Droit d'inscription :

- 8.1. Le montant de l'inscription est dû dès le tirage au sort des tableaux, 20 euros par paire au premier tour.

9. Disponibilité demandées :

- 9.1. Adultes : en semaine : 16h à 22h
- 9.2. Adultes , le WE : de 9h à 23h

Le juge arbitre essayera dans la mesure du possible de tenir compte des indisponibilités indiquées à l'inscription par le joueur, mais ceci n'est , en aucun cas un obligation.

10. La tenue réglementaire de tennis est obligatoire.

11. Tout(e) joueur(euse) doit être en possession de 4 balles de tennis en bon état.

12. des balles seront fournies à partir des finales pour toutes les catégories.

13. Toute inscription implique l'adhésion au règlement général de des tournoi AFT ainsi qu'au règlement particulier.

14. Le juge arbitre tranchera sans appel tous les cas non repris au règlement général de la FRBT et de l'AFT ou au présent règlement particulier.

15. vu les dispositions sanitaires actuelles, les participants devront se conformer aux règles fixées par le CNS, l'AFT ainsi que les règles locales du club afin de préserver la santé de tous.